

# Titre Professionnel

## Formateur Professionnel d'Adultes - FPA

### Présentation du Titre Professionnel

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, les formateur·trices professionnel·les d'adultes accompagnent les apprenant·es dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Ce titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes vous permettra d'obtenir un **niveau 5 (équivalent bac + 2)** tout en devenant un·e professionnel·le de la Formation.

Ce titre du Ministère du Travail est un parcours composé de **4 certificats de compétences professionnels** (CCP), qui peuvent être validés individuellement ou de manière complémentaire.

- CCP1 : **Concevoir et préparer** la formation
- CCP2 : **Animer** une formation et **évaluer** les acquis des apprenants
- CCP3 : **Accompagner** les apprenants en formation
- CCP4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de **qualité** et de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

### Objectifs professionnels visés

#### CCP1 : Concevoir et préparer la formation

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

#### CCP2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

#### CCP3 : Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants.

#### CCP4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles.

Trois **compétences transversales** sont également développées lors de la formation :

- Communiquer
- Adopter un comportement orienté vers l'autre
- Organiser ses actions.

### Public visé par cette certification

- Toute personne résidant en France (y compris DROM-COM) ou Union Européenne ayant un projet professionnel validé en lien avec la formation d'adultes.
- Formateur·trice souhaitant approfondir ses connaissances / compétences et/ou certifier ses compétences.

### Durée du parcours :

Exemple de parcours-type à temps plein continu (aménageable) :

**840 h sur 7 mois**, soit :

- **12 semaines** (420h) de formation théorique :
  - Démarrage : 1 semaine, 35 heures
  - CCP1 : 3 semaines, soit 105 heures
  - CCP2 : 3 semaines, soit 105 heures
  - CCP3 : 3 semaines, soit 105 heures
  - CCP4 : 2 semaines, soit 70 heures.
- **9 semaines** (315 h) de **stage** ou d'application professionnelle.
- **3 semaines** (105h) dédiées à la préparation et au **passage de la certification**.

### Prérequis

- Niveau **Bac** ou équivalent (**Niveau 4**) avec une expérience professionnelle *a minima* d'un an tous secteurs confondus.
- Maîtriser la **langue française** (orale et écrite) : [Niveau B2 du CERCL](#).
- Maîtriser **Internet**, la messagerie électronique et les outils bureautiques (Word, Excel et PowerPoint) : Niveau **Indépendant** du [référentiel PIX](#).
- Attrait pour la formation en ligne – **Résultat A** à [l'évaluation de la pertinence de la formation à distance](#).

Les pré-requis sont vérifiés lors du dossier de préinscription.

### Aptitudes favorisant votre réussite

- Sens du relationnel.
- Qualités rédactionnelles.
- Capacité d'analyse.
- Sens de l'organisation.
- Curiosité intellectuelle.

### Positionnement à l'entrée en formation

L'étude de l'admissibilité se déroule en suivant ces étapes, **obligatoires** :

1. Participer à une [information collective](#) en **visio**.
2. Remplir un [dossier de pré-inscription](#) en ligne.
3. *Au besoin, un entretien téléphonique vous sera ensuite proposé avant de finaliser votre admissibilité.*

## Délai d'accès maximum estimé entre votre demande et le début de la formation

- Financement au titre du **Compte Personnel de Formation (CPF)** : 15 jours
- Financement au titre de l'AIF (France Travail) avec ou sans co-financement CPF : 1 mois
- Financement OPCO ou FAF : 1 mois
- Particulier payant à ses frais : 15 jours
- Personne ayant besoin d'un aménagement au titre d'une situation de handicap : 6 mois.

## Modalités pédagogiques de la formation théorique

- **Formation en e-learning** (100% à distance).
- **Modules à distance** : Plateforme accessible 24/7 avec le contenu théorique et les exercices d'application et les évaluations.
- **Entretiens individuels** téléphoniques de suivi de **formation théorique** : tous les 15 jours.
- **Classes virtuelles** : 1 de démarrage du parcours, 1 autour des outils de candidatures pour le stage, 4 autour du contenu théorique et des consignes des Évaluations en Cours de Formation, 1 d'explicitation de l'expérience acquise en stage, 4 de préparation de l'examen du Titre Professionnel.  
D'autres classes virtuelles pourront être proposées à l'initiative de la formatrice ou des apprenants, afin de remédier à des difficultés collectives d'apprentissage.
- **Méthodes pédagogiques** utilisées pendant votre parcours :
  - Modules de formation théorique : expositive et active
  - Classes virtuelles : interrogative et coactive
  - Entretiens individuels : interrogative et active
  - Évaluations en Cours de Formation (Missions) : découverte et coactive.
  - Interrogative et co-active pour les classes virtuelles.

Ces modalités pédagogiques s'expliquent par les **attentes du référentiel** (REAC) du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes. En effet, le métier de formateur·trice se **digitalise** de plus en plus (conception et animation de formations e-learning, en classes virtuelles, en blended-learning, accompagnement à distance des stagiaires, gestion administrative et bureautique de l'activité, ...).

Il est donc essentiel que vous soyez mis·e en **situation digitale et numérique** pour appréhender au mieux votre futur contexte d'activité professionnelle.

## Accessibilité aux personnes handicapées

- Locaux : Les locaux de l'examen sont aux **normes ERP** et d'accessibilité aux PSH.
- Adaptation des **moyens de la formation** : positionnement complémentaire en cas de besoins d'aménagement au titre d'une reconnaissance administrative du handicap (RQTH, AAH, invalidité). L'aménagement du parcours doit impérativement être fait avant le démarrage de la formation et nécessite un maximum de 6 mois avant l'entrée en formation.
- Aménagement de la **session d'examen** : le déroulement de l'examen peut faire l'objet d'**aménagement sur demande** et certificat médical.

## Évaluations en cours et en fin de formation

- Les données du LMS conformes aux normes des financeurs.
- Des **évaluations formatives** sont proposées pour chaque module : Quiz, exercices, études de cas, ...

- **4 évaluations sommatives**, appelées « **Missions** » sont proposées pendant le parcours théorique, à rendre selon les dates du planning. Elles correspondent aux **Évaluations en Cours de Formation (ECF)** attendues pour présenter l'examen. Le résultat des ECF est indiqué dans le livret des ECF, à signer le jour de l'examen.
- Les résultats des évaluations formatives et sommatives, ainsi que l'historique du suivi pédagogique individuel sont **consultables sur la plateforme**.
- **Passage de l'examen** du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes.
  - Envoi du Titre Professionnel par la DREETS, en cas de validation totale.
  - Envoi d'un Livret de Certification par la DREETS, en cas de validation partielle et remise d'un portefeuille des compétences acquises.
  - Envoi de la décision de non-obtention par la DREETS, en cas d'échec total et remise d'un portefeuille des compétences acquises.

### L'examen final de certification

L'ensemble de la formation théorique se déroule **à distance, en ligne**.

Le stage peut être réalisé **à distance** comme en **présentiel**.

La session de **certification** se déroule en **présentiel**, à Montpellier.

Une **période en entreprise** (stage) de **315 heures** (9 semaines) minimum est **obligatoire** afin de mettre en œuvre les compétences attendues lors de la présentation du titre. Le passage de l'examen nécessite la rédaction d'un **dossier technique** portant sur votre expérience pendant cette période en entreprise. Cette période peut prendre la forme d'un stage conventionné, d'un bénévolat ou d'une activité professionnelle (CDD, CDI, alternance, activité indépendante, ...) dans le secteur de la formation professionnelle d'adultes.

Une fois la formation et le stage réalisés, **les épreuves de l'examen** sont les suivantes :

- Une **mise en situation** visant une analyse de pratique professionnelle (55 minutes)
- Un **entretien technique** avec le jury (20 minutes)
- Des **présentations orales** et des entretiens avec le jury, basés sur le dossier technique issu de la période d'application professionnelle (1h35)
- Un **entretien final**, avec le jury (10 minutes).

Les sessions d'examen ont lieu en salle à Montpellier (Région Occitanie, France métropolitaine).

La date et l'ordre de passage d'examen sont imposés par le centre d'examen.

Les résultats de l'examen sont communiqués par la DREETS quelques semaines après l'examen.

Le **titre professionnel** peut être **obtenu en une seule fois** lors de l'examen final ou progressivement par bloc de compétences [CCP] (en quatre fois).

Les résultats de ces épreuves déterminent l'obtention du Titre de « Formateur Professionnel d'Adultes » du Ministère de l'Emploi (JO du 17/12/2022), [code RNCP : 37275](#).

En cas d'annulation du passage de votre examen, d'échec partiel ou total à l'examen : une nouvelle présentation est possible dans les sessions suivantes, 500€ nets par passage supplémentaire et sous réserve de places disponibles.

## Suites de parcours de formation (exemples)

- Licence pro mention gestion et accompagnement de projets pédagogiques
- Titre RNCP Niveau 6 : Responsable de projets de formation.
  
- Équivalence et passerelle du TP FPA vers ou depuis d'autres certifications : sans objet.

## Débouchés professionnels

Formateur·trice, Formateur·trice technique, animateur·trice de formation, Formateur·trice consultant·e, ...

Selon les structures qui les emploient, les formateur·trices professionnel·les d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller·ère en insertion, coordinateur·trice, coordinateur·trice pédagogique, conseiller·ère en formation, consultant·e en formation, responsable de formation.

## Nos atouts

- Un parcours **complet** à un **tarif accessible** (examen TP FPA compris).
- Une formation **concrète**, basées sur des études de cas issues du monde professionnel.
- Des cours à **distance** et des études de cas au plus près du **référentiel de compétences de compétences**, pour expérimenter en tant qu'apprenant·e ce que vous proposerez ensuite en tant que formateur·trice professionnelle d'adultes.
- Une **individualisation** possible de la durée de votre parcours : 200€ nets par mois supplémentaire de formation (à payer par vos soins ou à faire prendre en charge).

## Votre équipe pédagogique



**Eléonore RIBALTCHENKO** est formatrice d'adultes depuis **2014**. Elle a accompagné la professionnalisation de plus de **1 500 professionnel·les** de l'emploi et de la formation. Elle est la **responsable pédagogique** et la formatrice du titre professionnel FPA.

Elle vous guidera sur tous les aspects de votre futur métier : **pédagogie, outils digitaux, posture professionnelle, cadre réglementaire et financier...**

Son expertise métier sur le Titre Formateur Professionnel d'Adulte : **Formatrice** de formateur·trices depuis **2014**, Auditrice **qualité AFNOR**, jurée habilitée par la DREETS. Elle est titulaire d'un **Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation**, d'un certificat de **Conseillère emploi et évolution professionnelle** et d'un certificat de Praticienne en **Bilan de Compétences**.

Une **relectrice** des livrables de l'examen et une **responsable de session** d'examen interviennent également dans votre parcours de formation.

## Possibilité de financements

- ✓ Éligible aux financements [Compte Personnel de Formation \(CPF\)](#)
- ✓ Éligible au **Projet de Transition Professionnelle**
- ✓ Éligible aux financements **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF)
- ✓ Éligible aux financements **FIF PL**, Agefice, FAFCEA, ...
- ✓ Éligible au **plan de développement des compétences**
- ✓ Éligible au **crédit d'impôt formation** du responsable d'entreprise
- ✓ **Autofinancement** en plusieurs fois (imputable aux frais réels de votre revenu imposable).

## Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- **Google Meet** : Salle de classe virtuelle
- **Mindmeister** : [Carte mentale du parcours de formation](#) (détail des travaux demandés, temps estimé et modalités de suivi et d'évaluation en FOAD)
- **Trello** : [Présentation de l'environnement d'apprentissage](#)
- Plateau technique d'examen, à Montpellier
- **Plateforme e-learning Digiforma : Accès libre et 24/7 à la plateforme e-learning** sécurisée comprenant l'ensemble des **ressources pédagogiques** : vidéos, fiches, modèles de documents, exercices, QCM, ...

Le **dépôt ou l'envoi** des demandes, questions, exercices et évaluations se réalisent sur cette plateforme.

L'accès à la plateforme est fermé à 23h le dernier jour de la période de formation.

Les ressources sont accessibles sur tablette et smartphone ; cependant **l'utilisation d'un ordinateur** est nécessaire pour le confort d'apprentissage et la réalisation des exercices. L'apprenant·e doit avoir la **configuration minimale suivante** sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Connexion Internet haut débit
- Haut-parleurs et microphone
- Processeur : minimum 1 GHz
- RAM : minimum 512 Mo
- Logiciels permettant la lecture des formats .docx, .xlsx, .png et .pdf
- Navigateur web : Chrome ou Firefox.

## Moyens d'organisation, d'accompagnement et d'assistance spécifiques à la FOAD

- Pour toute demande d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance **pédagogique**, les apprenant·es peuvent la **partager** dans le fil de discussion ouvert dans chaque fiche pédagogique, lors des classes virtuelles ou des entretiens téléphoniques.
- Pour toute demande d'assistance **technique**, les apprenant·es peuvent à tout moment **envoyer un mail à la formatrice**. La formatrice fera le nécessaire pour répondre à la demande, si nécessaire avec les experts techniques de la plateforme e-learning.
- Pour toute demande d'assistance **administrative**, les apprenant·es peuvent à tout moment envoyer un **mail** à Formanov.

Dans tous les cas, une réponse est apportée en général dans un **délaï maximal de 72 heures** (hors jours fériés et congés).